

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 28 novembre 2024

DATE D’AFFICHAGE : 28 novembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33

Présents : 20

Votants : 21

L’an deux mille vingt-quatre, le quatre décembre, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le vingt-huit novembre deux mille vingt-quatre, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 21h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

Etaient présents :

Mme. ARENOU, Maire

M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint

M. BONNEAU, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, M. GAILLARD, Mme. BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, Mme CHARLOT, Mme BOUKANDOURA, M. AZIMI, M. LIAOUI, Mme RAKOTOMALALA, M. HILALI, M. MARCIN, M. GAYDOUK, Mme BAUDRY, M JALLOT, M. FARIGOULE, Mme. AZDAD, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

Mme DUBOIS (procuration à M. LONGEAULT)

Absents excusés :

Mme. CHATELAIN

M. CAMARA

M. ALIMI

M. FOURE

Mme KHARJA

Mme LARABI

Mme SIRAS

M. ODIRA

Ne prennent pas part au vote :

Mme CHIARETTO

Mme BATHILY

M. GOURVENEK

M. BRENOT

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025- VERSEMENT D'AVANCES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

CONSIDERANT qu'il convient d'autoriser le versement d'avances sur la subvention 2025 de plusieurs associations communales, dans l'attente de l'attribution de leur subvention définitive 2025, afin de leur permettre de faire face à leurs besoins de trésorerie,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Yassine BOUCHELLA, Adjoint au Maire délégué aux Finances et aux Marchés Publics,

CONSIDERANT que ne prennent pas part au vote les Conseillers municipaux suivants, membres du bureau des associations concernées :

- Mme CHIARETTO
- Mme BATHILY
- M. GOURVENEK
- M. BRENOT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

DECIDE :

DE VERSER des avances mensuelles aux associations suivantes à compter de janvier 2025 jusqu'au vote du Budget Primitif 2025 :

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTION 2024	AVANCE 2025 1/12ème
Association pour la vie éducative et culturelle (AVEC)	130 000	10 830
Association ESPOIR	151 000	12 580
JUDO CLUB Chanteloup	9 800	817
Union sportive Chanteloup FOOT	80 000	6 667
Comité des œuvres sociales du personnel communal (COS)	7 000	583
AJEIPS	20 000	1 667
Ecole du Cirque	12 000	1 000

DIT que les avances versées seront déduites du montant global de la subvention annuelle des associations concernées.

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le cinq décembre deux mille vingt-quatre.

Délibération certifiée exécutoire de par :

- l'affichage le :

- la transmission à la Sous-Préfecture le :

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Maire-adjoint

François LONGEAULT

Accusé de réception en préfecture
078-217801380-20241205-2024-DEL-1024-DE
Date de réception préfecture : 05/12/2024

